**18.06.2022    Inauguration de la Gare du Day**

Suite à la création de la nouvelle gare du Day inaugurée le 18 juin dernier, les Combiers peuvent rejoindre l’Arc lémanique sans changement de train depuis le 7 août. Cette interface de transports modernes entre trains, bus, vélos et voitures, permet un accès facilité aux personnes à mobilité réduite.

**24.06.2022    Nomination de Stives Morand comme préfet**

Le Conseil d’État a désigné Stives Morand comme préfet du district du Jura-Nord vaudois. Il prendra ses nouvelles fonctions le 1er janvier 2023 et partagera la conduite de la préfecture avec Fabrice de Icco, déjà en poste.

**28.06.2022    EolJoux II - Communiqué de presse du 28 juin 2022**

Dans le contexte actuel où l’approvisionnement en électricité n’est plus garanti durant la saison hivernale, où la Suisse n’est plus en mesure de maîtriser les prix d’approvisionnement en énergie et où la Suisse est très en retard pour atteindre ses objectifs de transition en vue de respecter ses engagements pour lutter contre le réchauffement climatique, les Municipalités des communes du Chenit, de l’Abbaye et du Lieu réaffirment leur ferme volonté de réaliser au plus vite un parc éolien à la Vallée de Joux.

Cela fait maintenant 17 ans que les communes de la Vallée de Joux ont lancé le projet Eoljoux, visant à produire environ autant d’électricité que la quantité consommée à la Vallée de Joux et ceci de la façon la plus naturelle possible, en utilisant le vent source renouvelable majoritairement hivernale, en complément au soleil, source estivale importante. Malheureusement, le projet est pendant au tribunal, essentiellement par suite d’un blocage de l’Office fédéral de l’environnement craignant pour le Grand Tétras, malgré l’avis positif d’ornithologues réputés et spécialistes de l’espèce.

Au vu de la gravité de la situation (Climat, pénurie, envolée des prix) les Municipalités de la Vallée de Joux sont convaincues de l’urgence d’agir et de la nécessité de valoriser les ressources renouvelables locales à leur disposition. Bien que la procédure au tribunal se poursuive pour le projet Eoljoux, les Municipalités et la SEVJ ont décidé de lancer en parallèle un nouveau projet tenant compte des expériences acquises afin de minimiser encore plus les impacts résiduels en prenant en compte les craintes exprimées dans les oppositions et recours. Ce nouveau projet, en parallèle au développement des autres énergies renouvelables, permettra à la Vallée de Joux de bénéficier d’un mix énergétique optimal.

L’étude d’un nouveau projet est ainsi lancée. Ce nouveau projet devrait comprendre 4 éoliennes au lieu de 7. La diminution de production due à la réduction du nombre d’éoliennes sera en partie compensée grâce à l’évolution technologique permettant d’avoir des éoliennes plus productives. Cette réduction du nombre de machines permettra également de s’éloigner de l’alpage des Petits Plats et de s’éloigner significativement de la zone occupée par les Grand Tétras.

Les Municipalités de la Vallées de Joux sont convaincues du bien fondé d’un tel projet et des avantages qu’il apportera à la Vallée de Joux tout en contribuant aux objectifs cantonaux et fédéraux de lutte contre le réchauffement climatique.

**09.07.2022    Tour de France**

Un moment de liesse populaire qui a permis de mettre en valeur la Vallée de Joux et de bénéficier d’une couverture médiatique planétaire ! Tout au long du parcours, nous avons pu installer nos visuels représentant les activités économiques, touristiques, gastronomiques et sportives de la Vallée de Joux. En plus de cela, le marquage au sol à la frontière avec un grand drapeau suisse accompagné d’un « Bienvenue à la Vallée de Joux » a été largement remarqué. Les villages traversés ont également été animés par les sociétés locales et décorés de triangles aux couleurs du Tour. Enfin, notre grande œuvre éphémère en bois érigée sur le terrain de football aux Charbonnières, a rencontré un succès phénoménal !

**01.08.2022    1er août**

En date du vendredi 22 juillet, nous recevions un avertissement cantonal sur les restrictions de feu maintenue telles qu’elles étaient en vigueur depuis le 15, mais qu’une prise de position officielle serait prise par le Conseil d’Etat le lundi 25 juillet. Ce jour-là nous apprenons que nous faisons partie des rares à pouvoir maintenir nos feux et décidons de courir le risque de les maintenir alors que nos voisins venaient de décider que le risque était trop grand à leurs yeux. Le mercredi 27 juillet, le commandant des pompiers m’annonce qu’il ne peut assurer les conditions fixées par l’ECA soit un tonne-pompe et 13 soldats du feu sur site s’agissant de la moitié de son effectif en période de vacances. Une première cellule de crise est mise en place pour trouver une parade. Décision est prise de tirer le feu depuis le lac. Après avoir trouvé les moyens logistiques, correction du POCAMA (Portail Cantonal de Manifestation) et plusieurs coups de téléphone, ainsi que mails et Whatsapp, tout était en route.

Jeudi 28 août, le SAN (Service des automobiles et de la navigation) nous annonce qu’il est impossible d’appliquer cette option. Nouvelle cellule de crise avec le commandant des pompiers, le chef de poste, les artificiers et les autorités (18 personnes en tout). Décision est prise de tirer à nouveau depuis la berge à conditions de faire évacuer tous les véhicules du parc à proximité et de le fermer, de faire évacuer les bateaux trop proches, de boucler une zone de sécurité de 1 km2, de trouver une motopompe et deux pompiers formés en dehors du contingent de la Vallée et d’arroser le site avant la mise en place des artificiers. Quelques 24 heures plus tard, une cinquantaine de coups de téléphone et j’en passe, tout était réglé. Des contingents du SDIS de Vallorbe et région ainsi que le matériel était trouvé, nos employés ont barricadé le km2, posés les signalisations et nous avons pris toutes les précautions nécessaires.

Le 1er août à 19h, je reçois un appel du chef de poste de la Vallée m’annonçant qu’il a reçu l’ordre du procureur général du Canton de séquestrer le feu d’artifice, ainsi que ceux de Rolle, Villeneuve et Saint-Prex.

A 20h30, c’est la mort dans l’âme en début de partie officielle que Jämes Favre annonçait au micro l’annulation des feux d’artifice. Nos remerciements vont au commandant des pompiers et au chef de poste de la gendarmerie pour leur soutien et leur efficacité à nous avoir aidé à chercher des solutions.

**GT Etude de faisabilité d’une Fusion des Communes/ pb**

Le comité de pilotage va poursuivre les réflexions par la mise en place de nouveaux groupes de travail sur différentes thématiques. Ceux-ci seront également composés de conseillers (ères). Vous serez donc informé le moment opportun par le bureau du Conseil pour y participer.

**Collaboration avec Pro Senectute Vaud / pb**

En collaboration avec les communes du Chenit, de l’Abbaye et du Lieu, nous proposons à nos ainés

Des Conférences Info-Seniors

« Escroqueries : comment s’en prémunir ? »,

Mercredi 7 septembre, salle du conseil communal, Grand-Rue 31, Le Sentier, à 14h30

« Conduire en toute sécurité »,

Jeudi 27 octobre, Restaurant de l’Hôtel de Ville, Grand Rue 13, le Lieu, à 14h30

« Démence et idées fausses »,

Lundi 7 novembre, salle du conseil communal, Rte de l’Hôtel-de-Ville 14, L’Abbaye, à 14h30

« Des Permanences numériques »,

Mercredi 21 septembre de 14h00 à 17h00 (Salle du Conseil communal, le Sentier)

Jeudi 13 octobre de 14h00 à 17h00 (Restaurant de l’Hôtel de Ville, Le Lieu)

Lundi 28 novembre de 14h00 à 17h00 (Salle du Conseil communal, l’Abbaye)

Animatrices : Christine Logoz et Patricia Conus.